

# Procès-Verbal de la Séance du 14 mai 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mai à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER, Murielle CAILLEUX, Cathy GAMICHON-NOËL

Mrs Didier DAUBOIN, Frédéric LANGLOIS, Cédric DEMARCY, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER

**Absents excusés avec pouvoir** :

Patrice CAUDRON donne pouvoir à Jean-Claude BAGUET

Absents excusés : Murielle CAILLEUX, Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

## **1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 9 avril 2024.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 avril 2024.

## **2. Délibération : Règlement du Marché Hebdomadaire du jeudi matin**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de mettre en place un règlement pour le marché hebdomadaire du jeudi. Suite à l'arrêt de la gestion de ce dernier par l'Union des Commerçants de Songeons.

Le Conseil Municipal approuve le règlement du marché hebdomadaire du jeudi matin.

## **3. Délibération : Prix de place pour le marché du jeudi matin**

Monsieur le Maire propose la mise en place d'une tarification suivante :

Emplacement alimentation : 4€ la présence au marché,  
Emplacement autres : 3€ la présence au marché,  
La facturation fera l'objet d'un titre de recette au trimestre.

Un montant minimum sera facturé 15€ au trimestre.

Montant forfaitaire pour les personnes non inscrites préalablement.

Le Conseil Municipal approuve ces tarifs à l'unanimité.

## **4. Adhésion de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis au Syndicat d'Énergie de l'Oise**

Monsieur le Maire expose que :

- La Communauté de Communes du Pays Noyonnais, par délibération en date du 16 mars 2023, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat les compétences optionnelles « Maîtrise de la demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors

travaux) » et « Travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance) ».

- La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, par délibération en date du 14 décembre 2023, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux).

Lors de son assemblée du 28 février 2024, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays du Noyonnais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au SE60.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

#### **5. Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité, Article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

M le Maire expose également au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir l'aménagement des nouveaux locaux des services techniques. Ces tâches ne peuvent pas être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures (35/35<sup>ème</sup>) et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité des services techniques.

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique territorial pour effectuer les missions d'aménagement des nouveaux locaux des services techniques et d'aide aux agents déjà en postes suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures (35/35<sup>ème</sup>), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 pour une durée maximale de 12 mois.
- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

- La dépense correspondante est inscrite au chapitre 012 article 6413 du budget primitif 2024.

## **6. TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENES DU DIMANCHE 9 JUIN**

M le Maire rappelle que le dimanche 9 juin, les Elections Européennes auront lieu, et demande aux conseillers municipaux leurs disponibilités pour tenir le bureau de vote.

8h -10 h	Pascaline HAMONIER Frédéric LANGLOIS Cédric DEMARCY
10h – 12h	Jean-Claude BAGUET Sylvain CUYER Audrey BARBIER
12h – 14h	Jean-Claude BAGUET Philippe PICQUE Patrick LAURENT
14h – 16h	Pascaline HAMONIER Jean-Claude BAGUET Dorothee GARNIER
16h – 18h	Noémie BERTHE Annick DUPONT Didier DAUBOIN

## **7. Point sur les différentes commissions et questions diverses**

M le Maire :

- Fait lecture du courrier reçu du Président de l'EMION, remerciant la commune pour son aide face à la situation financière compliquée.
- Fait lecture du courrier de Gérard LARCHER, annonçant avoir désigné Olivier PACCAUD pour siéger auprès de la Préfète de l'Oise au sein de la commission DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).
- Annonce que le Contrat Local de Santé de 3<sup>ème</sup> génération a été signé le 17 avril 2024, en présence de tous les organismes concernés.
- Présente le projet artistique « Le Thérain » qui se déroulera le 5 juillet 2024.
- Fait lecture du courrier de Nicolas LERNIER concernant la sécurité lors du passage de la Flamme Olympique.  
Expose les activités proposées lors de cet évènement.
- Informe de la réception du devis du chauffage de l'église qui s'élève à 28732 €.  
Précise qu'en 2021, un devis pour la réfection complète de la sacristie s'élevait à 126 000€.  
Un rendez-vous va être programmé avec M LEGENDRE, Maître d'œuvre pour faire un point sur ces travaux.
- Indique que lors de la réunion d'adjoints du 1<sup>er</sup> mars, le Docteur LAMBERTYN et le kinésithérapeute Emmanuel DE CLOËDT, ont été reçus afin de faire part de leurs attentes concernant un pôle santé.  
Un premier contact a été pris avec les HLM qui sont propriétaires de la Résidence « Les Sorbiers » et la COMPASSION qui en est la gestionnaire.

- Annonce que M HERMEND Vincent, propriétaire des « AUTO ECOLE DRIVE » à Beauvais et Saint Germer de Fly, serait intéressé pour s'installer sur notre commune en 2025.
- Fait lecture de mails de camping caristes enchantés de l'aire de camping-car.
- Fait part de sa satisfaction après avoir assisté à un moment de lecture (50 mins) à la médiathèque.
- Annonce que les petites filles de M Jean TOUCHARD seront présentes à la cérémonie du 8 mai, et remercie les conseillers municipaux et les habitants présents le 7 mai pour un dépôt de gerbe au pied de la stèle qui porte son nom.  
Remercie Thérèse et Michel CAYEUX pour leurs précieuses informations concernant ce moment tragique.
- Indique avoir répondu au courrier d'Olivier PACCAUD, concernant le passé de l'histoire de notre commune ou les faits marquants. Les points mis à l'honneur ont été : l'Histoire de la société AGRIFORM, et sa reprise suite à la tornade.  
Le verger partagé créer avec la CCPV en partenariat avec l'école maternelle et la MFR La création de la station-service communale en 2017.
- Souligne que Patrick LAURENT a constaté que les mats disposés aux Monuments aux Morts lors des cérémonies étaient dégradés. Ce dernier se propose de les restaurer.
- Fait part des récompenses obtenues par la charcuterie « La Renommée du boudin » et adresse ses félicitations aux propriétaires M et Me PROVOST.
- Rappelle que la manifestation « Songeons N'Rock » se déroulera le 9 juin, afin d'organiser au mieux cette manifestation un nouveau bureau associatif a été créé.
- Fait un retour sur l'atelier composteur qui avait lieu ce jour, devant l'école maternelle à partir de 16h30 et qui n'a pas obtenu beaucoup de succès.
- Fait part de son inquiétude face aux catastrophes climatiques et indique que l'entretien des fossés va devoir être effectué rapidement.

Pascaline HAMONIER :

- Rappelle que la manifestation du festival « Songeons La Rue » va avoir lieu le 26 mai et demande quels seront les conseillers présents lors de cet évènement.
- Explique l'organisation de la rentrée scolaire de septembre 2024, pour les classes de CP.
- Informe que l'avis à la population concernant les ZAERN à débiter ce jour.

Frédéric LANGLOIS :

- Remercie le comité des fêtes, et en particulier Annick DUPONT pour l'organisation de la brocante, avec 54 exposants cette année.
- Informe que la « Boule Songeonaise » a pris contact avec le foyer rural pour la mise à disposition gracieusement de cette salle, pour l'organisation d'un évènement afin de lancer cette nouvelle association  
A titre exceptionnel, le foyer rural mettra à disposition ce local, mais rappelle que seul le comité des fêtes, qui fait vivre le bourg dispose d'un accès gratuit à cette structure. Pour les autres associations une participation financière est demandée selon la saison.
- Indique que le projet en partenariat concernant la mare de Riffin ne sera pas mené à terme, car le terrain appartient à un particulier.  
De ce fait un nouveau projet est à l'étude concernant une mare pédagogique derrière le terrain de football d'entraînement.
- Fait part qu'une réfection du Thérain est en cours mais cela impose un dossier auprès des Architectes des Bâtiments de France.
- Informe que les tapis floraux seront livrés le jeudi 16 mai.

Didier DAUBOIN :

- Propose de prévoir des plaques pour les entrées de magasin afin de faire face aux épisodes climatiques de plus en plus nombreux et violents.
- Propose de faire un point de collecte des poubelles, Place du Franc Marché (principalement pour le restaurant Le Raffaëlo), pour que ces dernières n'empiètent pas sur les trottoirs de la rue de Verdun, et demande si la cheminée de ce restaurant est à la bonne hauteur.
- Informe qu'une initiation à la danse des Jeux Olympiques aura lieu le 8 juin et 6 juillet au complexe sportif de 11h à 12 h.

Dorothée GARNIER

- Annonce que le film à l'affiche le 13 juin à 20h30 sera « Heureux gagnants ».
- Demande que la commission « Ciné Rural » se réunisse afin de programmer les séances de la saison 2024-2025. Après concertation, la commission se réunira le mercredi 26 juin à 18H.
- Informe que l'EMION organise un tournage de « Romy et Jules le lundi 20 juin, et invite les conseillers municipaux pour participer à ce tournage.

Noémie BERTHE :

- Indique que le changement de priorité au niveau du bar de la Halle devrait être plus visible en amont du carrefour.  
M le Maire indique que les travaux et en particulier la signalisation, ne sont pas terminés.

Patrick LAURENT :

- Demande s'il est possible de mettre en place des petites poubelles de tri, comme auparavant, pour les habitations qui ne possèdent pas de cours.
- Indique que les buis du Monument aux Morts sont envahis de pyrales.
- Souhaiterait faire intervenir l'association « Le Souvenir Français », lors d'une manifestation tel que le 8 mai ou le 11 novembre.

Cédric DEMARCY :

- Demande des informations sur la fin des travaux de la Redynamisation du Centre Bourg.

Sophie FOUCAULT :

- Présente le projet « ARCHIPOP » organisé par la CCPV.

Philippe PICQUE :

- Informe que la commission « déchets et eau » de la CCPV se réunira le jeudi 16 mai.

Fin de séance à 21h55.

Prochaine séance le 11 juin 2024.

